




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16767-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1026**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ -
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE
2011.

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Brigitte DEVESEA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard GERACI à M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, M. Henri MATAS à Mme Liliane PIERRON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
D.G.A.S Qualité de Vie

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 26/09/11

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2011. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville d'Aix-en-Provence apporte son concours, sous forme de subventions de fonctionnement, à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leur objet, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2009 et 2010 et le montant de la subvention proposée.

NOM DE L'ASSOCIATION	2009	2010	2011	Objet
Atelier Arts et Découvertes	800 €	800 €	800 €	Accueil dans le cadre de l'insertion de personnes en état de grande précarité, RMIstes, handicapés, chômeurs en fin de droits, dans des ateliers occupationnels
Chaînon des Deux Mondes	500 € (exceptionnel)	500 €	500 €	Accueil et réconfort des personnes dans la peine par un deuil, une maladie ou la solitude
Visite des Malade dans les	500 €	500 €	500 €	Visite et soutien auprès des malades isolés ou en mal d'écoute dans les

Etablissements Hospitaliers				milieux hospitaliers et dans les maisons de retraite
Association Française des Diabétiques d'Aix	500 €	2 000 € (exceptionnel	500 €	Amélioration du sort des diabétiques - assistance, information, défense, aide au développement de la recherche – solidarité
TOTAL			2 300 €	

Ces demandes ont été validées le 2 septembre 2011.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ATTRIBUER à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2011.

DIRE que la dépense d'un montant de 2 300 € (deux mille trois cents euros) sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne 92520-6574-1740 « Autres aides sociales » qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.1026 - ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ -
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR
L'ANNÉE 2011.**

Présents et représentés	: 51
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**